

LE MAUSOLÉE DE LA COMTESSE JEANNE À L'ABBAYE DE MARQUETTE, ESSAI DE RESTITUTION

Benoît Chauvin et Guillaume Delepierre

Université Lille-3 | *Revue du Nord*

**2006/5 - n° 368
pages 109 à 125**

ISSN 0035-2624

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-du-nord-2006-5-page-109.htm>

Pour citer cet article :

Chauvin Benoît et Delepierre Guillaume, « Le mausolée de la comtesse Jeanne à l'abbaye de Marquette, essai de restitution »,
Revue du Nord, 2006/5 n° 368, p. 109-125.

Distribution électronique Cairn.info pour Université Lille-3.

© Université Lille-3. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le mausolée de la comtesse Jeanne à l'abbaye de Marquette, essai de restitution

Les médias locaux et même nationaux se sont largement fait l'écho des récents travaux historiques et archéologiques relatifs à l'abbaye cistercienne féminine de Marquette, fondée en 1228 à quelques kilomètres au nord de Lille par Jeanne de Flandre, sans doute parce que l'illustre comtesse, personnage emblématique de l'histoire flamande, choisit ce monastère pour lieu de sépulture et y fut inhumée après son décès survenu en 1244.

À la veille de la Révolution, un enclos ceint de murs s'étendait en rive gauche de la Deûle sur environ 18 ha, à raison d'un tiers sur la commune de Saint-André et des deux autres sur celle de Marquette. On y pénétrait par une porte monumentale édifiée en 1742 dans l'axe de l'actuelle avenue Carnot. Une longue allée rectiligne flanquée de tilleuls centenaires conduisait le visiteur à une grande esplanade que bordait au couchant une élégante pièce d'eau entourée de jardins à la française et au septentrion une immense façade classique constituée de corps imbriqués, alignés et symétriques à la manière versaillaise¹. En arrière, tous les bâtiments monastiques avaient été reconstruits à partir de la fin XVII^e s., hormis l'abbatiale gothique conservée sans remaniements majeurs depuis le milieu du XIII^e. Pendant plus de 500 ans, l'ensemble abrita une communauté religieuse toujours nombreuse et d'une régularité certaine. Un an après l'expulsion des moniales à l'automne 1792, bâtisses et terrains furent vendus comme biens nationaux à des spéculateurs qui s'empressèrent de tout détruire ou presque pour monnayer au plus vite et au mieux les matériaux récupérés, d'un transport facile et peu coûteux par la rivière navigable jusqu'à l'agglomération lilloise. Un demi-siècle durant, les lieux demeurèrent ainsi réduits à l'état de pâtures avec seulement, ça et là, de rares et pitoyables vestiges.

Un site aussi favorable ne pouvait que subir les assauts d'une autre révolution, industrielle celle-là. À la suite de petites manufactures, il fut occupé à partir des années 1860 puis après la Grande Guerre par diverses usines d'une tout autre envergure : filatures, produits tinctoriaux et amidonnerie à l'est, hauts moulins au nord, entrepôts et cuves d'hydrocarbures à l'ouest, vaste fabrique d'objets en béton moulé au sud ; avec construction à proximité de deux alignements de corons pour les ouvriers et de quelques manoirs pour le patronat. La reprise après la seconde guerre mondiale accentua le phénomène. En 1963, la Société Kuhlmann mit en œuvre un complexe de production de toluène di-isocyanate dont l'emprise ne cessa de s'étendre en fonction de ses besoins, mais sans aucune précaution archéologique. Vers 1970, la plupart de ces installations fonctionnaient à plein régime, souvent en continu, et assuraient les emplois d'une large frange de la population des cités environnantes.

Vint alors, inéluctable, le temps de l'évolution économique et de l'obsolescence technologique. Réaménagements et fermetures, démontages et démolitions se succédèrent bientôt à un rythme soutenu. En 1989, les Grands Moulins de Paris cessèrent leur activité. Seul le complexe chimique poursuivit la sienne, annexant peu à peu tout l'espace proche, au point de s'approprier l'essentiel de l'ancien enclos abbatial. Jusqu'à ce que, 35 ans après sa mise en service, marchés fluctuants et vétusté croissante obligent à leur tour ses dirigeants à envisager un prochain arrêt avec destructions des infrastructures et décontamination des sols, obligatoires pour libérer de spacieux terrains à commercialiser. On se plaira à rendre ici un hommage particulier à la lucidité de la municipalité de Marquette qui, subissant depuis trop longtemps une

*. — Benoît CHAUVIN, CNRS, UMR 5594, Dijon et Guillaume DELEPIERRE, 62, rue de Menin, 59700 Marcq-en-Baroeul.

1. — CHAUVIN à paraître (a).

image d'industrialisation en déshérence, comprit que se présentait à elle une chance unique de la corriger en s'appuyant sur le passé prestigieux de l'abbaye disparue.

À la condition première toutefois de retrouver son emplacement exact puisque, deux siècles après sa destruction, personne ne savait plus au juste où s'élevait jadis le monastère. Et encore moins si le vandalisme révolutionnaire puis l'inconscience industrielle avaient épargné d'éventuelles fondations à sauvegarder. Totalement hors normes cisterciennes et face à la nécessité d'inventer une méthode d'approche originale afin d'essayer de répondre à ces deux délicates interrogations², le défi était tentant à relever...

Il fallut trois années pour mener à bien une étude préalable approfondie que la ville de Marquette jugea utile de publier immédiatement dans son intégralité³, puis de faire suivre bientôt par une brochure destinée au grand public⁴. Bénéficiant de sources assez abondantes et de qualité, cette enquête a suscité plusieurs articles thématiques⁵; d'autres restent annoncés. Elle aboutit aussi à la détermination d'un périmètre de sauvegarde de deux hectares, dorénavant inscrit au plan local d'urbanisme, et que la Société Rhodia propriétaire s'est engagée à céder à la commune après arrêt et enlèvement de ses installations.

Cette étude s'achevait en outre sur des propositions de sondages avec théorisations au mètre près en des endroits choisis avec soin, pour connaître la conservation ou non des substructions enfouies. À nouveau, la municipalité de Marquette s'impliqua sans réserve, en finançant les travaux confiés aux archéologues lillois d'Archéopole. L'automne 2003 vit l'ouverture du chantier, en commençant par l'extrémité orientale de l'église. Dès les premières heures et à l'endroit prévu, les soubassements du chevet de l'abbatiale apparurent aux yeux enchantés des fouilleurs et sous les regards médusés des ingénieurs de l'usine qu'un scepticisme goguenard avait attirés au bord de la tranchée...

Entre autres objets, la porte s'ouvrait ainsi à une excitante prospection sur l'emplacement présumé de la sépulture de Jeanne de Flandre. De fait, au-delà d'une improbable conservation de la dépouille comtale, une telle redécouverte était susceptible de fournir un lot d'informations nouvelles en vue d'une restitution fût-ce partielle de son mausolée, d'autant plus intéressante qu'aucune représentation connue à ce jour ne semble en avoir été conservée.

I. OU LA REDÉCOUVERTE ESPÉRÉE...

Outre l'étude générale précitée, une approche particulière en vue de cette investigation ponctuelle vint dresser un état critique de la question. Les enseignements conjoints de ces deux recherches fournirent une solide assise aux sondages dont les spectaculaires mises au jour prouvent désormais qu'après deux siècles d'oubli la dernière demeure de la « bonne comtesse » a bien été retrouvée.

1.1. De fructueuses recherches préalables...

Les données de départ étaient pourtant peu engageantes : de l'époque monastique, un vaste enclos au périmètre effacé et une absence quasi complète de vestiges bâtis ; depuis plus d'un siècle, une industrialisation lourde presque intégrale et à la géographie mouvante ; aujourd'hui, une ignorance de la localisation exacte de l'abbaye et de l'état de conservation du sous-sol, avec un complexe chimique à haut risque, sous surveillance technique permanente, soumis à la réglementation administrative drastique d'un site classé Seveso 2, sur un terrain gravement pollué, propriété d'un groupe industriel peu enclin à ouvrir portes et dossiers... On conviendra sans peine que le pari tenait de la gageure.

De là d'indispensables travaux préliminaires pour tenter de faire le tri critique entre acquis et probabilités, possibilités et interrogations. L'étude préalable permit d'emblée de repérer avec une réelle précision l'emplacement du monastère dans le centre de l'enclos. Les superpositions des plans disponibles montrèrent ensuite que l'essentiel de cet espace, plus éloigné de la rivière et des voies ferrées, n'avait pas eu à supporter les méfaits irréparables d'une industrialisation destructrice ; les sols des principaux bâtiments ne furent pour ainsi dire pas réoccupés par les usines des XIX^e et XX^e s., rendant ainsi envisageable une conservation de leurs substructions potentielles. De ces grands édifices, les agencements internes purent aussi être relativement bien reconstitués, y compris celui de l'abbatiale jusqu'alors inconnu.

Sans transformations fondamentales depuis le XIII^e s., celui-ci fut dessiné minutieusement vers 1741-1742 sur la carte préparatoire à la réalisation du plan en relief de Lille et de ses alentours. Grâce à cette source inexploitée, on apprit que l'église offrait un plan à croix latine s'inscrivant dans un rectangle orienté ouest-est de quelque 60 x 30 m, avec trois nefs de sept travées d'environ 36 x 24 m en tout, soit à peu

2. — CHAUVIN à paraître (b).

3. — CHAUVIN 2002a. (Compte rendu dans ce volume).

4. — CHAUVIN 2003a.

5. — CHAUVIN 2002b; CHAUVIN 2002c; CHAUVIN 2001-2004; CHAUVIN, DELEPIERRE 2004.

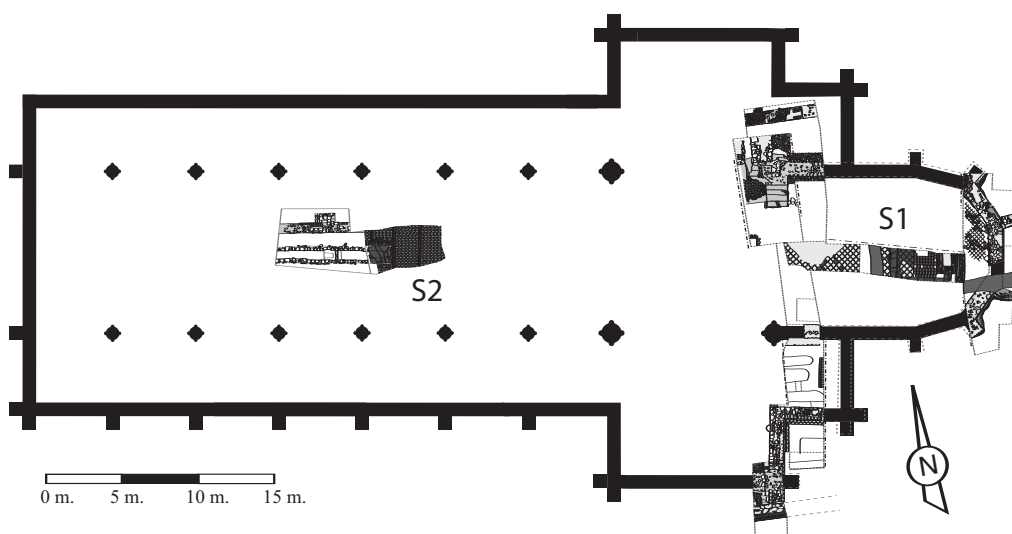


FIG. 1. — Abbatale, localisation des sondages 1 et 2.

près 5 m de largeur chacune⁶ (fig. 1). D'autres documents autorisèrent à implanter le chœur des religieuses dans les travées 2-3-4 et 5, comptées à partir de la croisée, et le mausolée de la comtesse Jeanne au centre et dans l'axe de ce même chœur, selon toute vraisemblance dans la troisième, la quatrième ou, plutôt, entre les deux. Dès lors, cette sépulture devenait localisable à quelques mètres près à l'intérieur de l'usine Rhodia; et, une fois le chevet de l'abbatale mis au jour, avec une exactitude plus grande encore.

Une perspective aussi séduisante ne pouvait pas manquer de se traduire dans les propositions de sondages formulées à la fin de l'étude préalable. Une première excavation est-ouest (S1) fut suggérée dans le but de retrouver les fondations du chœur de l'église et, surtout, la localisation du mur oriental de son chevet. Une deuxième, nord-sud (S2) (fig. 1), visa à révéler l'état du sous-sol de la nef et, si possible, à mettre au jour les vestiges de la sépulture de Jeanne de Flandre, avec une attention particulière à porter aux éventuels débris de pierre bleue dans le milieu et dans l'axe de la nef centrale, travées 3 et 4, sachant qu'il pourrait s'agir de fragments des mausolées de Ferrand de Portugal et de son épouse⁷.

Avant de laisser le champ libre aux archéologues, il a par ailleurs semblé judicieux de compléter ces informations inédites par une mise au point aussi complète que possible des connaissances sur la sépulture de Jeanne⁸. En voici les principales conclusions assurées, hypothétiques ou en suspens selon les thèmes.

Contrairement à l'historiographie traditionnelle, la vraisemblable inhumation de la comtesse dans l'abbatale aussitôt après son décès en 1244 doit être rejetée. Sachant que le lieu ordinaire de mise en terre d'un fondateur de renom était très souvent le chœur monastique, lui-même obligatoirement dans la nef centrale, Jeanne n'a pas pu y être ensevelie immédiatement parce que les nefs de l'église de Marquette ne furent élevées, indices à l'appui qu'entre 1245-1250 et 1260-1265. C'est assurément dans le cimetière, à côté de son premier époux Ferrand décédé en 1233 et de leur fille unique Marie morte en bas âge, qu'elle fut provisoirement enterrée. À l'autre bout de la chaîne du temps, démonstration a pu être faite de l'existence, au centre de ce chœur, de son mausolée au moins depuis 1534 et jusqu'en 1793. On sut en outre que l'abbatale abritait trois monuments de même type – ceux de Ferrand de Portugal, de Jeanne de Flandre et de leur neveu Guillaume de Dampierre – composés d'un coffre-bahut en pierre *alias* marbre, bleu(e) *alias* noir(e) (de Tournai ?), servant de soubassement à une table portant un gisant, avec ceinture périphérique de statuettes en ronde bosse. Il fut encore possible de rapporter les transcriptions de leurs épitaphes successives, notamment celle que Gouselaire, chapelain du lieu, fit graver sur le tombeau de Jeanne en 1693 seulement, après avoir « fait effacer » les précédentes « jugées indignes... d'une si grande et vertueuse princesse »⁹.

6. — CHAUVIN 2002, p. 353-386, ill.; plan p. 358, n° 115.

7. — *Ibid.* p. 455-461, ill.

8. — CHAUVIN 2003b.

9. — CHAUVIN 2002, p. 129.

Au rang des questions irrésolues, restaient avant tout l'époque de l'inhumation définitive de la comtesse dans le chœur des religieuses, l'initiative de cette translation funéraire et, par voie de conséquence probable, la (ou les) date(s) de mise en œuvre et d'installation de son mausolée. Répondant à ces trois interrogations, l'hypothèse avancée, la plus plausible, fut celle d'une mise en terre au moment de la dédicace d'une abbatale au gros œuvre terminé, peu après 1260-1265 par conséquent, à la requête des religieuses et à la volonté de la comtesse Marguerite, sœur de Jeanne, avant 1280, année de son décès, avec monument datant *a priori* de ces deux décennies-là.

L'article ainsi résumé annonçait les sondages futurs et concluait en ces termes :

« On ne retrouvera certainement pas le mausolée [de Jeanne] dont le matériau a dû servir dès 1794 à remblayer les chemins à l'entour ou à un réemploi quelconque, ni sans doute la dépouille mortuaire de la comtesse, exposée depuis des lustres à de multiples violations de cupidité. On peut toutefois espérer mettre au jour les fondations de ce monument si elles n'ont été ni arrachées ni excavées, d'éventuels éclats de pierre noire plus ou moins sculptés éparpillés ça et là et, comme pour Jeanne de Valois à Fontenelle, une fosse rectangulaire à parois décorées ou non, emplies de terre et, peut-être, de quelques ossements... ».

Impatiemment attendue, l'heure de vérité sonna enfin.

1.2. ... à des sondages instructifs et probants

Conduite de mi-septembre à mi-novembre 2003, une première campagne de trois sondages eut pour principal objectif une reconnaissance générale des sous-sols du site à travers ceux de l'abbatale, tant pour caler l'ensemble des bâtiments monastiques à partir du chevet (S1) que pour rechercher la sépulture de la comtesse Jeanne dans la nef (S2), et ceux du chapitre (S3). En avril et mai 2004, le chantier fut élargi au réfectoire maigre (S4), à la grange (S5), la cour de l'infirmerie (S6) et l'exploitation agricole (S7). Ces prospections firent quelques mois plus tard l'objet d'un rapport dont les résultats sont présentés dans ce numéro de la *Revue du Nord*¹⁰.

Ouvertes à l'aisselle orientale supposée du transept et dans l'axe probable du chevet, les deux premières tranchées (S1) ont d'entrée révélé la justesse des propositions de l'étude préalable sur la localisation de l'église et, par voie de conséquence, des bâtiments du

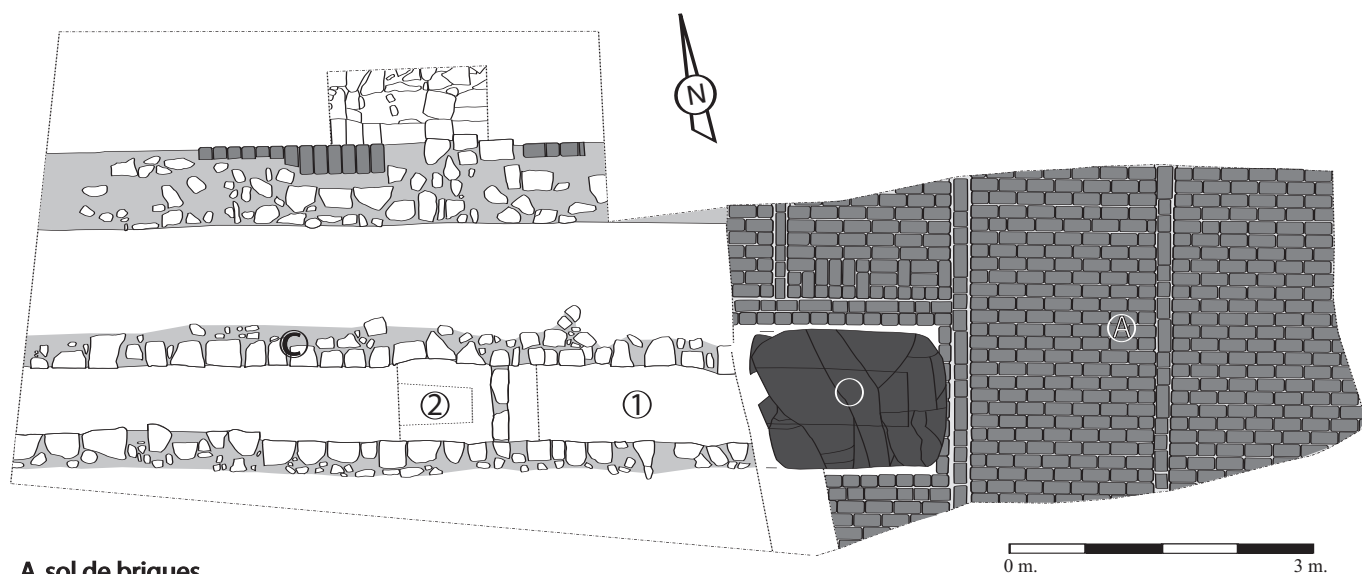
carré régulier, quitte à devoir en préciser ultérieurement les orientations exactes. Partant des fondations du mur oriental du chevet mises au jour et des mesures connues, il fut aisé de déterminer l'emplacement de la sépulture de la comtesse, dans l'axe central 40 m vers l'ouest. Le premier signataire de ces lignes gardera toujours à l'esprit l'instant magique où, après avoir déroulé le décamètre sur un sol jonché de déblais divers et parsemé de buissons rabougris, le trait tracé en terre avec la pointe de sa chaussure fut ponctué d'un « c'est là », plein d'émotion et ... d'appréhension immédiate au constat que les décaissements, effectués une décennie plus tôt le long de la voie ferrée intérieure de l'usine, s'approchaient dangereusement du point relevé. Ainsi, dès la matérialisation de l'endroit du tombeau de Jeanne, fut-il possible de visualiser l'amputation du site, plus meurtrière que prévu ; ou, plus prosaïquement, le bégaiement de l'histoire puisqu'il s'en fallut finalement de deux petits mètres pour que la pelleuse de 1993 n'excave la totalité des vestiges de surface laissés *in situ* par les démolisseurs révolutionnaires 200 ans plus tôt...

Une tranchée est-ouest fut pratiquée dans l'axe médian supposé de la nef centrale et du chœur des religieuses (S2) (fig. 1), sur 11 m de longueur et 3 de large, théoriquement sur les troisième et quatrième travées. Elle se trouva de ce fait à cheval, moitié orientale sur des remblais rapportés et moitié occidentale sur les décaissements de 1993, séparées par un petit talus de 1 m de dénivelé. De la sorte, il fallut creuser côté est à cette profondeur pour atteindre les niveaux archéologiques supérieurs toujours en place, quand 40 cm suffirent côté ouest pour rencontrer les niveaux inférieurs seuls conservés. Trois structures principales furent ainsi mises au jour (fig. 2).

A. La partie orientale révéla un sol de briques (22 sur 10 cm) posées à plat et liées par un mortier beige. Ce sol apparut doté d'un réseau de trois rigoles parallèles, de profil presque carré (10 sur 8/10 cm), orientées nord-sud, espacées de 1,50 à 1,80 m, et de trois autres de même profil bordant, au centre et en contigu, les flancs nord, est et sud, d'un bloc à l'aspect caractéristique (fig. 3).

B. Grossièrement rectangulaire, en pierre noire bleutée de Tournai mais non polie, ce monolithe mesure 1,50 à 1,20 m de long selon les côtés, 1,10 m de large et environ 0,15 m d'épaisseur. Profondément fissuré, aux bords ébréchés, il ne saurait résister au moindre déplacement sans se casser aussitôt. Son

10. — ACHEOPOLE 2003-2004. Voir également l'article de L. GUBELLINI dans ce numéro de la *Revue du Nord*.



- A. sol de briques**
B. socle du mausolée
C. caveaux funéraires
 1. test
 2. test

FIG. 2. — *Abbatiale, plan du sondage 2.*

profil associe une tablette supérieure (110 sur 5 cm) surmontant un rétrécissement crée par deux biseaux latéraux inférieurs (95 sur 10 cm). Ses bords nord, est et sud sont à peu près rectilignes, sauf leurs deux angles nord-est et sud-est très écornés. De tracé brisé, son bord ouest témoigne d'un brutal arrachement. Sauf de ce côté, sa face supérieure montre un bandeau large de 32 cm d'aspect rugueux, presque irrégulier; la légère incision qui le délimite détermine un rectangle intérieur plus petit d'autant. Ce morceau de dalle repose sur un reliquat de sol médiéval qu'il scelle, fait de carreaux de pavement monochromes jaune et vert foncé posés sur un mortier vert sableux (fig. 3, 5).

Autour ont été retrouvés quelques deux cent soixante-dix fragments de la même pierre de Tournai. La moitié sont de taille (plus ou moins 20 cm) et de poids modestes (autour d'une centaine de grammes); les autres plus grands et plus lourds, 40 cm au cube et près de 20 kg pour le plus gros. La plupart portent des tracés sculptés, certains même des lettres gravées en creux sur 5 cm de hauteur dans le biseau concave d'un chanfrein.

C. Rien ne subsiste des niveaux correspondants à l'occident du talus précité. Les affleurements visibles de la troisième structure exhumée sont environ 50 cm plus bas que le plan supérieur du bloc. Celle-ci se



FIG. 3. — *Mausolée de Jeanne, sol du chœur, dalle et parements de la fosse vue de l'est.*



FIG. 4. — Mausolée de Jeanne, parements de la fosse vus du nord-est.

compose de deux parements parallèles de moellons calcaires ; orientés est-ouest sur une longueur supérieure à 6 m, ils sont distants de 65 à 70 cm et leurs épaisseurs varient de 30 à 40 cm. À environ 2,50 m de la dalle, un muret de même matériau un peu plus grossier les sépare (fig. 4).

Creusée préalablement dans le limon, la tranchée de construction occupe une largeur de 1,30 m. Les parements eux-mêmes sont constitués de blocs calcaires blancs bien taillés montrant des traces d'outils et des marques lapidaires. Liées au mortier vert sableux, leurs assises régulières descendent jusqu'à 1,05 m de profondeur en dessous du sommet du lit supérieur conservé. Plat, le fond est habillé d'une couche de même mortier (fig. 5). La fosse ainsi créée se prolonge vers l'est sous la dalle et vers l'ouest au-delà des limites du sondage. Deux fouilles manuelles y furent pratiquées. Réalisée dans la partie comprise entre le pied de la dalle et le muret séparatif, la première (test 1) a livré un limon presque pur, sans aucun élément sépulcral ni architectural. À l'ouest, du refend, la seconde (test 2) a révélé le même limon, avec toutefois des clous oxydés, des traces de bois de cercueil, quelques ossements non connectés (main, pied, rotule) d'un individu plutôt robuste, *a priori* masculin de plus de 30 ans, et des fragments épars de carreaux de pavement de même module que ceux retrouvés sous la dalle.

Les informations fournies par l'étude préalable rendent relativement simple l'interprétation de ces trois structures, témoins de l'agencement du chœur des religieuses lors de la destruction de l'église en 1794 et même tout au long du XVIII^e s., à la suite de certains réaménagements réalisés en 1692. Ainsi, le sol de

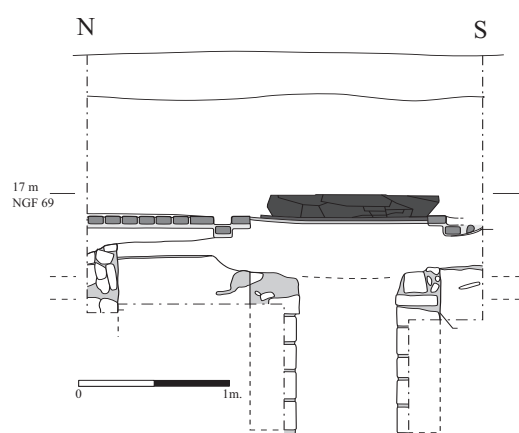


FIG. 5. — Mausolée de Jeanne, dalle et fosse en coupe vues de l'ouest.

briques (A) découvert à l'est peut-il être considéré comme le support du « planché marquetté » qui remplaça alors le « meschant pavé mal uni qu'il y avoit auparavant »¹¹ dans l'espace central de ce chœur ; les rigoles doivent par suite être vues comme des rainures destinées à recevoir les lambourdes majeures supportant ce parquet, leur espacement régulier et leur disposition autour de la dalle centrale le laissent du moins deviner. La conservation du sol ancien à carreaux de pavement jaune et vert foncé uniquement sous cette même dalle s'explique par l'impossibilité de la déplacer en raison du poids qu'elle supportait, ou/et plutôt par volonté délibérée de ne pas la changer de place lors de cette réfection. Sa position à la fois centrale et médiane, ses dimensions mêmes amputées et son profil significatif en font manifestement le socle d'un mausolée (B). La limite observée de son bandeau peut correspondre à l'appui des quatre parois verticales d'un coffre-bahut servant de soubassement à une table. Ces deux structures, sol de briques et dalle, ont à l'évidence été sectionnées côté ouest lors des décaissements de 1993. Quant à la fosse, son positionnement, ses dimensions et son muret séparatif permettent d'y voir sans risque un alignement conçu globalement de plusieurs caveaux funéraires (C).

Et, de fait, les sources disponibles indiquent de manière unanime, on l'a dit, la présence à cet endroit de deux mausolées surmontant les sépultures de Jeanne et de Ferrand. On sait que celui de la fondatrice, mise à l'honneur, était du côté de l'autel, à l'est par conséquent, et celui de son mari derrière, dans le même axe, vers l'ouest. Une fois assemblés à la manière d'un puzzle, les fragments de pierre de Tournai portant des lettres permettent de reconstituer

11. — CHAUVIN 2002a, p. 114, 8M19.



FIG. 6. — Mausolée de Jeanne, bord nord de la table reconstitué : Praetulit his velum titulis, et.

plusieurs des syllabes voire certains mots de l'épigraphie gravée en 1693 par Gouselaire :

Hac, quam fundavit,]re[quie Johanna quiescit
Flandorum]*princeps*[Hannoniaeque co]mes.
Praetulit his velum titulis, et[juncta sacratiss
Virginibus, superis est quoque juncta choris.
Obiit 5. decembris anno 1244.

Les passages en italiques soulignées correspondent aux bribes retrouvées (fig. 6) ; deux syllabes en italiques non soulignées (*Ha* – et – *cta*) peuvent être replacées à deux endroits différents. En voici la traduction :

En ce lieu de quiétude qu'elle a fondé, repose Jeanne,
Princesse des Flandres et comtesse de Hainaut.
Elle préféra le voile à ses titres et, avec les vierges
Sacrées, elle a aussi rejoint les âmes supérieures.
Elle décéda le 5 décembre 1244.

Le doute n'est dès lors plus permis : la dalle exhumée portait bien le mausolée de Jeanne de Flandre. Une fouille complète répondra prochainement à une partie des inévitables interrogations en attente.

2. ... DU MAUSOLÉE DE JEANNE DE FLANDRE

Mais, outre la légitime satisfaction d'apporter la preuve du bien-fondé de la méthode suivie et des mesures proposées pour arriver à un tel résultat, la quantité et la qualité des fragments recueillis autorisent déjà une restitution crédible de ce monument resté inconnu à ce jour en dépit de sa place de choix dans l'histoire médiévale flamande.

2.1. Une large restitution...

Les dimensions de son soubassement sont les suivantes : sa largeur correspond à celle du socle

(1,10 m) déduction faite de la frange extérieure des deux bandeaux de bordure ne donnant pas appui aux arcades et aux personnages, pour une longueur de plus de 1,50 m, sur laquelle on reviendra, et une hauteur de 0,60 m.

Son décor était fait de statuettes abritées sous une série de sept ou huit arcades aveugles disposées sur chacun des deux longs côtés, avec retombées par des colonnettes adossées au coffre-bahut. Ces trois éléments peuvent être restitués avec une intéressante précision. Les colonnettes reposaient sur un socle à trois pans à sommet chanfreiné, surmonté par deux tores de diamètres différents. Un fût circulaire occupait la partie médiane. Un astragale en forme de tore assurait la transition entre son sommet et la base du chapiteau au-dessus. Celui-ci montrait deux feuilles d'eau à nervure centrale esquissée, prolongées par des crochets reliés par un tore profilé en amande semblable à celui de l'astragale. L'ensemble était coiffé par un tailloir rectangulaire. Les arcades étaient composées d'un élégant arc trilobé, souligné par un bandeau chanfreiné et inscrit dans un arc brisé associant listel et cavet (fig. 7, 8).

Sous chacune des arcades prenait place un personnage en pied, aux proportions élancées, d'environ 40 cm de hauteur. Un seul a été retrouvé, très dégradé puisqu'il lui manque la tête et tout le devant du corps. Il était vêtu d'une robe serrée à la taille par une ceinture, sans qu'on puisse savoir s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme, et encore moins de quelle personne précise (fig. 9). Y avait-il là un cortège de pleurants anonymes ou quelques précieux protecteurs ? Ces statuettes ont été décapitées par les huguenots lors du pillage de 1566¹². Aucune des descriptions sommaires, toutes postérieures, ne fournit de ce fait la moindre information, alors que l'on sait le

12. — *Ibid.*, p. 102, 4M125 ; p. 108, 6M13 ; p. 218, 8M p. 34 ; p. 129, 8M p. 166 et 9 m p. 21-22.

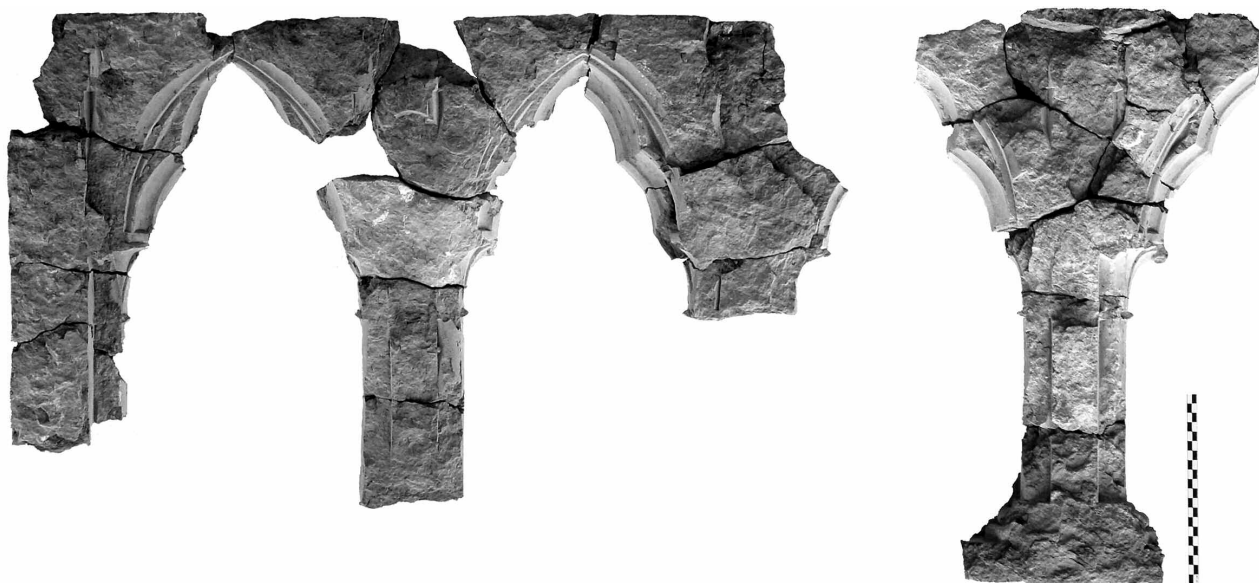


FIG. 7. — *Mausolée de Jeanne, soubassement, colonnettes, chapiteaux, arcades.*



FIG. 8. — *Mausolée de Jeanne, détail du soubassement, chapiteau.*

monument funéraire de Guillaume de Dampierre entouré par la Sainte-Trinité et les douze apôtres.

La quarantaine de fragments retrouvés du gisant n'autorisent pas une restitution aussi poussée. L'un d'eux, provenant de la tête de Jeanne, s'est néanmoins révélé déterminant. On y reconnaît une boucle de cheveux ondulés, un bout de drapé de voile qui lui couvrirait le crâne et les deux plis d'une guimpe descendant sous le menton, le tout à la manière de Jeanne de Toulouse (vers 1285) (fig. 10)¹³. Ce dernier trait semble impliquer que Jeanne de Flandre était représentée habillée en veuve ou, plutôt, en religieuse puisqu'elle avait revêtu l'habit de novice peu avant son décès. Suivant l'usage du temps, sa figure ne se voulait nullement portrait, mais offrait un visage idéalisé et jeune, tête à l'ouest face au soleil levant et yeux ouverts en attente sereine de la résurrection. On sait qu'elle avait les deux mains jointes¹⁴, à la manière de sa sœur Marguerite¹⁵. Il sera question ci-dessous du drapé de sa robe et de son manteau, comme du chien allongé à ses pieds, desquels on a retrouvé plusieurs fragments précieux pour la datation avancée ci-dessus et abordée en fin d'article.

13. — ERLANDE-BRANDEBURG 1971.

14. — Bruxelles, Bibl. royale, fonds Goethals, G 1679, p. 26-27. Cette notice est à ajouter à celles répertoriées dans l'article cité sous la note 8. En voici le texte : « Devant l'autel où les religieuses chantent, est une tombe de marbre poly fort antique. Au-dessous sont petis personnaiges dont la plupart est rompue et n'y paroit n'avoir aucunes armoiries. Dessus est une dame couchée aiant les deux mains jointes. L'épithaphe est effachée, mais en ung tableau qui est là auprès se trouve un escript comme s'ensuit : [épithaphe cataloguée B3, puis B2:] Est sita

Flandresis... » Suivent quelques lignes décrivant des mausolées de Ferrand de Portugal et de Guillaume de Dampierre. Cette note n'est pas datée, mais l'ensemble du manuscrit est annoncé comme du xvii^e s. L'écriture de la notice sur Marquette paraît de la fin du xvi^e ; ses lignes sont en tous cas postérieures à 1566, année assurée de la mutilation des statuettes.

15. — *Mémoriaux d'Antoine de Succa*, Bruxelles, 1977, t. I, p. 101 ; t. II, fol. 13 r^o.

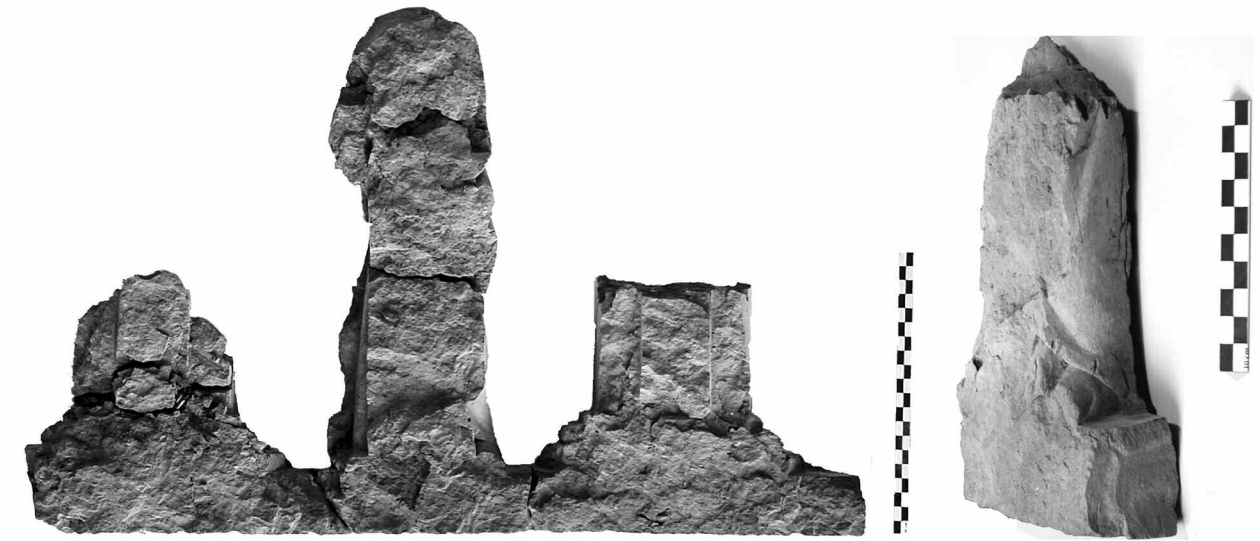


FIG. 9. — *Mausolée de Jeanne, soubassement, fragments de colonnettes et d'un personnage.*



FIG. 10. — *Gisant de Jeanne, fragment de la tête, chevelure bouclée, et tête du gisant de Jeanne de Toulouse (vers 1285).*

Il n'a pas été possible de connecter les morceaux épars du décor architectural encadrant le gisant. Les artisans tombiers n'ayant toutefois pas dérogé aux habitudes de la région et de l'époque, on en connaît les deux composantes principales, confirmées là aussi par divers fragments : de chaque côté, une colonne longeait le corps de pierre et les deux supportaient un dais ouvragé abritant la tête. Les trois pans de leur socle étaient surmontés par une base finement moulurée faite de deux tores séparés par une gorge et deux listels. Un long fût cylindrique courait jusqu'à un astragale en forme de tore taillé en amande. Un chapiteau à corbeille ornée de trois crochets et d'un décor végétal peu identifiable puis un taillloir à deux tores et un cavet achevaient la composition (fig. 13). Du dais architecturé surmontant l'ensemble, on peut seulement dire qu'il s'appuyait sur un arc trilobé portant des pinacles à lancettes richement sculptés (fig. 16).

S'agissant de l'épithaphe gravée sur le mausolée en 1693, les fragments retrouvés montrent qu'elle figurait, avec un tore pour appui, sur un chanfrein biseauté concave faisant le tour de la table. L'un d'eux, celui portant la syllabe *-mes* du mot *comes*, livre la distribution du texte, parce qu'il porte aussi l'empreinte de la base de l'un des deux colonnes longeant le corps. Sachant que la tête et le dais étaient à l'ouest, les pieds du gisant et les bases de colonnes à l'est, ce fragment permet d'avancer que le mot *comes* était placé à l'extrémité orientale du côté sud du tombeau. Et le positionnement de ce même mot à la fin de la deuxième ligne implique que les deux premières figuraient sur la face méridionale.

La suite du texte retrouvé, *Praetulit his velum titulis, et*, est par ailleurs gravée sur certains fragments où se voient les arrachements de l'une des deux colonnes soutenant le dais (fig. 6). Il en résulte que l'épithaphe se poursuivait sur l'autre grande face, côté nord cette fois. Et comme ce passage devait avoir à peu près la même longueur que le précédent, on en déduira que les troisième et quatrième lignes occupaient toute cette autre face. Nettement plus courte, la cinquième devait enfin nécessairement être gravée sur l'un des petits côtés ; pour ne pas rompre le rythme des deux séquences longues, elle était probablement sur la face ouest.

Compte tenu de la taille des lettres et de leur espacement moyen, pour pouvoir donner place suffisante à toute l'épithaphe, la table devait avoir une longueur d'au moins 2,50 m et, ainsi, être pourvue de sept (2,62 m) ou de huit arcades (2,98 m).

Suscitée par la destruction de la partie occidentale du site et du mausolée, cette question semble pouvoir être résolue par comparaison avec les monuments

funéraires issus d'ateliers tournaisiens de la seconde moitié du XIII^e s., à la composition et au style particulièrement homogènes et auxquels s'apparente celui de Jeanne. Le raisonnement se fondera sur trois gisants : celui d'Henri III et d'Alix de Bourgogne (1270-1280) visible dans l'église des prêcheurs de Louvain, celui de Baudoin d'Hénin-Liétard et d'Isabeau de Sebourg (1270-1280) conservé dans l'église Saint-Druon de Sebourg, et celui d'Alix de Hollande (1280-1300) dans la crypte archéologique du Musée des beaux-arts de Valenciennes. Leurs longueurs respectives sont de 2,64 m, 2,80 m et 2,98 m, ce qui autorise aussi bien sept que huit arcades pour celui de Jeanne.

Pour tenter d'en savoir davantage, on se basera sur les proportions puisque celles-ci restent presque toujours sensiblement équivalentes. Dans les trois cas, quelles que soient les longueurs des corps et des tables ou la hauteur des dais, le rapport entre gisants et têtes est de l'ordre de 7,3. Compte tenu des données métriques recueillies pour Jeanne, il est très improbable que son gisant ait été aussi long que celui d'Alix de Hollande puisqu'il était moins large (fig. 11). On peut supposer en conséquence que la table du mausolée de Jeanne mesurait à peu près 2,62 m et comptait plutôt sept arcades, longueur de surcroît mieux adaptée à celle de l'épithaphe.

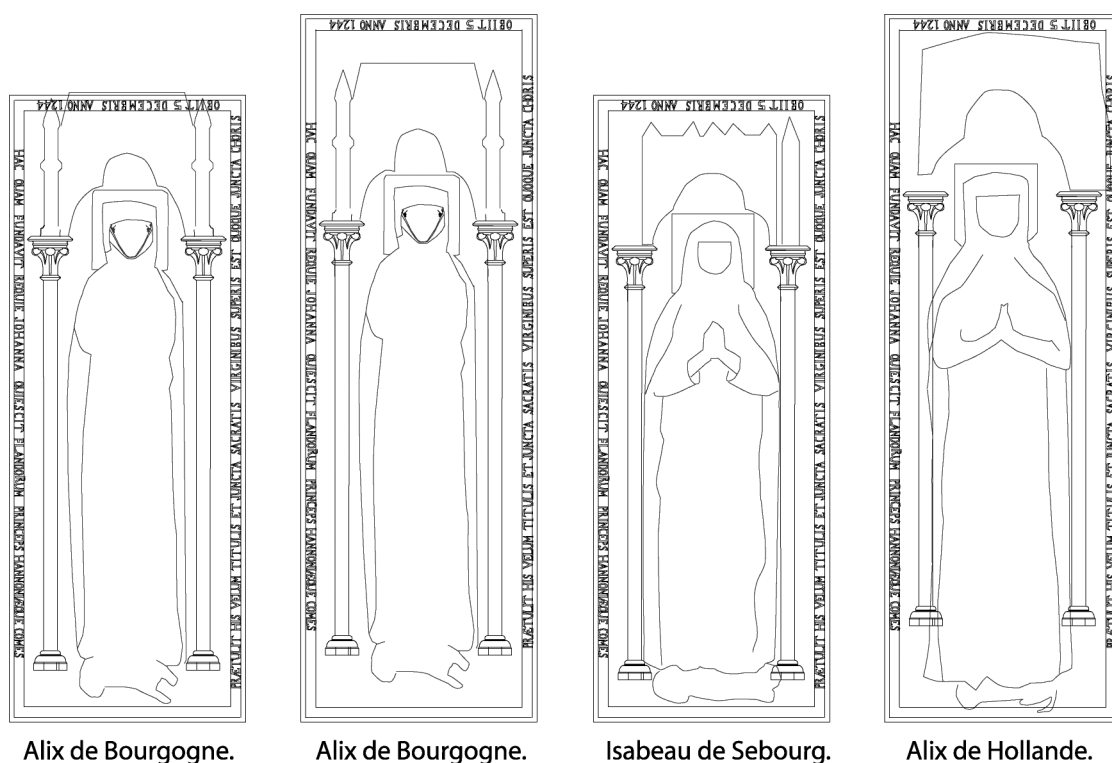
Hormis ce qui est évoqué ci-dessus et qui autorise déjà une large restitution (fig. 12), tout le reste demeure ignoré. Comment se présentaient notamment les deux petites faces est et ouest du soubassement, le figuré complet du gisant et l'intégralité du décor qui l'entourait, aussi bien le dais au-dessus de la tête que le chien couché aux pieds ? Le saura-t-on seulement un jour ? Les seuls points, néanmoins essentiels et sur lesquels on peut encore aller plus en avant concernent le lieu d'origine et la datation de ce monument.

2.2. ...d'un mausolée tournaisien (1265-1280)

À défaut de toute représentation connue, les rares lignes consacrées çà et là au tombeau de Jeanne de Flandre n'autorisaient qu'une probabilité, une œuvre en pierre de Tournai peut-être de l'école artistique de cette ville, et une hypothèse, un travail des décennies 1260-1265 à 1280. Les sondages ont pleinement confirmé ces deux suppositions.

Rencontre-t-on des mausolées de même type dans d'autres régions que la Flandre ? Autrement dit, les grandes lignes précédemment dévoilées qui charpentent le tombeau de Jeanne se retrouvent-elles ailleurs ? La réponse à cette question ne peut pas être définitive. Une étude récente sur les tombeaux de comtes de Champagne¹⁶ montre qu'à l'instar de celui de Louis

16. — DECTOT 2004.



Alix de Bourgogne.

Alix de Bourgogne.

Isabeau de Sebourg.

Alix de Hollande.

FIG. 11. — *Superposition de gisants et de dais sur le mausolée de Jeanne.*

de France (1260-1270) visible à Saint-Denis, le monument abritant le cœur de Thibaud V (vers 1275) dans le couvent des cordelières de Provins utilise les arcades à trilobe inscrites dans un arc brisé avec personnages en pied abrités. Les seuls travaux conduits à l'échelle régionale concernent l'Île-de-France¹⁷, la Bourgogne¹⁸, et sont principalement fondés sur les dessins de la riche collection Gaignières¹⁹. Sur deux mille représentations proposées glanées en diverses provinces, une centaine sont des tombeaux à gisants à relief du XIII^e siècle. Le soubassement à arcades faites d'un trilobe inscrit dans un plein-cintre ou un arc brisé se voit dans un tiers des cas, mais une vingtaine seulement sont habités par des personnages. Et si on fait entrer en ligne de compte le décor composé d'un dais architectural soutenu par deux colonnes, il ne s'en trouve plus qu'un seul montrant par ailleurs de notables différences avec le mausolée de Jeanne. On en conclura que la réunion de tels caractères communs ne semble se rencontrer dans aucune des régions prospectées par Gaignières et ses collaborateurs.

Inversement, les relations avec l'école de Tournai sont évidentes. Premier constat : le matériau provient probablement des carrières d'Antoing, Calonne ou

Chercq, particulièrement appréciées pour les monuments funéraires en raison de la teinte et du lustre, entre bleu et noir brillant, obtenus après polissage²⁰. Mais naturellement, la pierre après son extraction aura bien pu être transportée hors de Tournai pour être travaillée ailleurs.

Des traces d'outils ont été relevées sur les fragments retrouvés. Celles visibles sur les parties non exposées au regard sont d'aspect grossier. Elles sont le fait de l'utilisation d'un ciseau droit (4 mm), comme sur le tombeau de Jean d'Avesne déjà mentionné. L'usage de la gradine à dents très fines (1 mm) repérable ici ou là est fréquent sur les sculptures en pierre de Tournai²¹, comme la lame de Gille de Dadizeele. Mais ces données ne sauraient constituer un argument, dès lors que ces outils ne sont pas du tout propres aux ateliers tournaisiens.

Une thèse relativement récente sur les tombiers de Tournai des XIII^e-XV^e s. trouve ici sa place²². La soixantaine d'œuvres issues des ateliers de cette ville réunies dans le corpus de cette étude montrent de remarquables et nombreuses parentés avec le mausolée de Jeanne.

17. — BERNARD 2000.

18. — DE VAIVRE 1986.

19. — ADHÉMAR 1974.

20. — NYS 1993.

21. — *Ibid.*, p. 129.

22. — NYS 1990, t. III, p. 22-29.

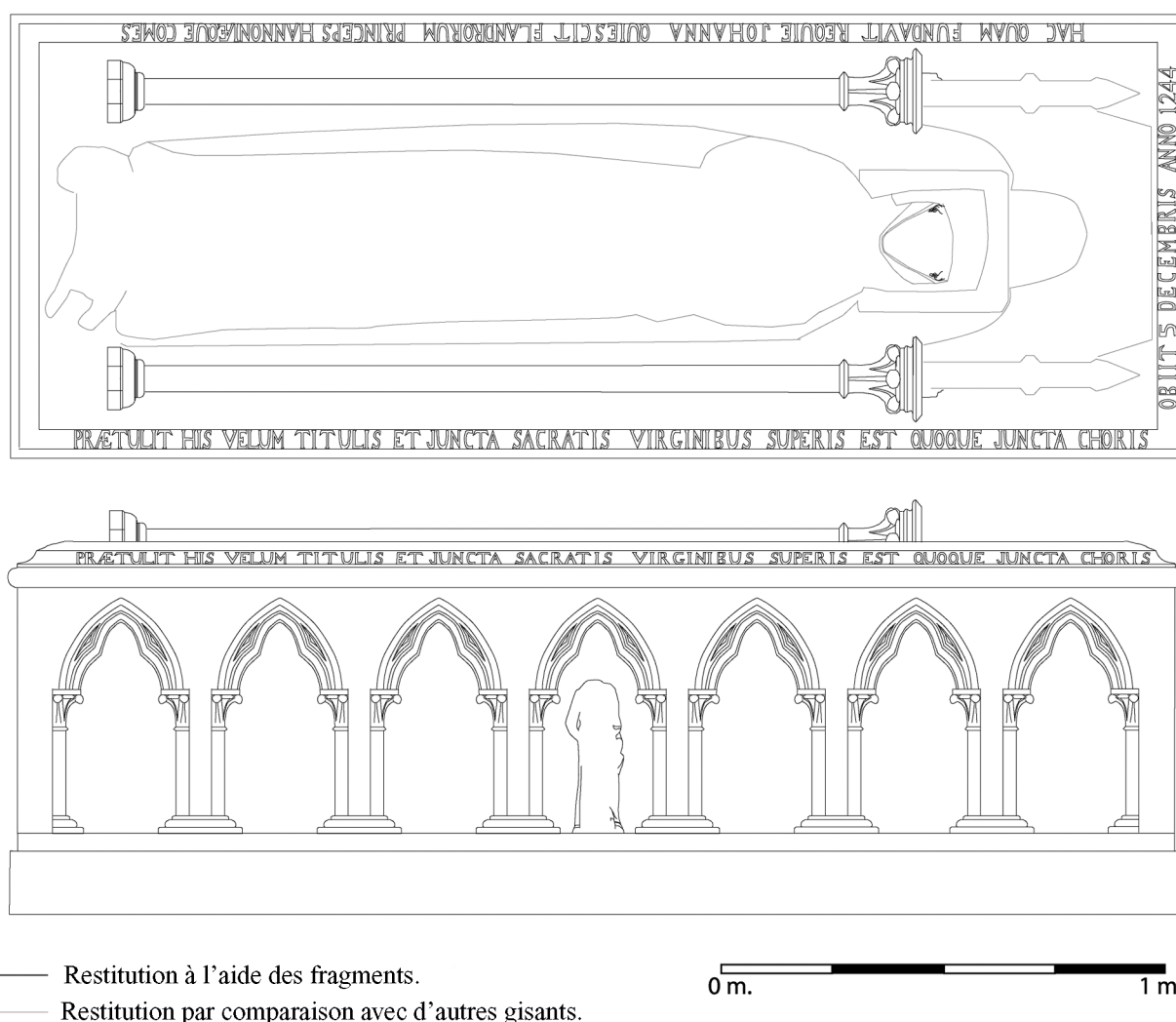


FIG. 12. — Mausolée de Jeanne, hypothèse de restitution, table et gisant, et face sud du soubassement.

Déterminante paraît la ressemblance des décors des soubassements. Les arcades trilobées s'inscrivant dans un arc brisé retombant sur des colonnettes isolées se retrouvent sur le tombeau de Jean d'Avesne (1280-1300) à Valenciennes ou sur celui de Gobert d'Aspremont (1263-1270) à Villers-la-Ville; parfois les colonnettes sont engagées sur un soubassement anonyme (début XIV^e s.) du musée de Valenciennes, ou sur les tombeaux de Walter d'Enghien (1280-1290), de Jacques d'Enghien (1290-1300) et de Marie de Rethel à Cambron (1310-1320)²³. Dans les exemples proposés, les colonnettes isolées sont toujours coiffées d'un chapiteau à crochets, identiques à ceux de la comtesse; les colonnettes engagées n'en ont généralement pas. De la sorte, le tombeau de Jeanne combine les deux formules, puisque les colonnettes adossées reçoivent la retombée des arcades sur des chapiteaux.

Décisive paraît la quasi-similitude des cadres architecturaux entourant les gisants, le dais soutenu par ses deux colonnes, systématiquement repris par les œuvres des ateliers tournaisiens de la seconde moitié du XIII^e s. conservées aux abbayes cisterciennes de Cambron et de Villers, à Sebourg, à Valenciennes... Les bases et les chapiteaux des colonnes recevant le dais de Jeanne sont même la réplique de ceux des gisants d'Henri III/Alix de Bourgogne (1270-1280) et d'Alix de Hollande (1280-1300) (fig. 13, 14). On doit aussi constater les ressemblances troublantes entre les boucles de la chevelure de Jeanne et celles d'Isabeau de Sebourg (1270-1280), entre le traitement plastique de la tête du chien de Jeanne et de celles du chien d'Alix de Hollande (fig. 15), entre les fenêtres des dais architecturés et de ces deux gisants (fig. 16, 17) ou encore de leurs colonnes et chapiteaux latéraux.

23. — DE WALDENEER 1963.



FIG. 13. — *Gisant de Jeanne, fragment de dais architecturalé.*



FIG. 14. — *Musée de Valenciennes, gisant d'Alix de Hollande, fragment de dais architecturalé.*



FIG. 15. — *Fragment de tête de chien, gisant de Jeanne et gisant d'Alix de Hollande, Musée de Valenciennes.*



FIG. 16. — *Gisant de Jeanne, fragment de colonne et chapiteau.*



FIG. 18. — *Louvain, collégiale Saint-Pierre, gisants de Mathilde et de Marie de Brabant (1220-1240).*

Tout au long de cette analyse, on aura remarqué que les exemples comparatifs proposés sont tous datés par la critique des deux dernières décennies du XIII^e ou, çà et là, des deux premières du XIV^e s. Rappelons ici que la datation avancée à titre d'hypothèse pour le mausolée de Jeanne s'inscrit de manière convaincante entre 1260-1265, années de l'achèvement de la nef de l'ab-



FIG. 17. — *Musée de Valenciennes, gisant d'Alix de Hollande, fragment de colonne et de chapiteau.*

batiale de Marquette et, de manière vraisemblable, 1280, année du décès de la comtesse Marguerite sa sœur, probable initiatrice du projet.

Cela dit, si les ressemblances entre le tombeau de Jeanne et les partis stylistiques relevant de l'école de Tournai sont notoires, force est d'admettre que ceux-ci furent mis en œuvre par cette même école dès la première moitié du XIII^e s. C'est entre autres, le cas du dais architectural soutenu par des colonnes surmontées de chapiteaux à crochets visibles sur les gisants de Mathilde et de Marie de Brabant (1220-1240) conservés dans la collégiale Saint-Pierre de Louvain, ou du soubassement du tombeau de Guillaume de Perwez (1230-1240) à l'abbaye de Villers. Le gisant de Mathieu d'Alsace, qui adopte aussi cette composition, est même un peu plus ancien (fin XII^e – début XIII^e s.)²⁴. On ne tient donc pas encore un argument



FIG. 19. — *Abbaye de Villers, gisant de Gobert d'Aspremont (1263-1270).*



FIG. 20. — *Sebourg, église Saint-Druon, gisant de Baudoin d'Hénin-Liétard et d'Isabeau de Sebourg (1270-1280).*

définitif qui permette de fermer la porte à une mise en œuvre du tombeau de Jeanne immédiatement après son décès ou même, comme parfois, un peu avant sa mort.

L'analyse du drapé de son vêtement apporte une réponse claire. Les drapés des gisants de la première moitié du XIII^e s., ceux de Mathilde et de Marie de Brabant (fig. 18), ou celui du gisant de Namèche par

exemple, sont très rudimentaires, faits de longs plis rectilignes parallèles, d'une esthétique encore romane. Ceux de la seconde moitié de ce siècle, sont au contraire toujours composés de plis en V, courbes, en volutes ou cannelés, ceux de Gobert d'Aspremont (fig. 19) ou d'Isabeau de Sebourg (fig. 20) notamment, à la façon des fragments exhumés du vêtement de Jeanne (fig. 21, 22). Ainsi, les termes proposés

24. — Nys 1990, p. 15.



FIG. 21. — *Gisant de Jeanne, fragment de drapé en fuseau.*



FIG. 22. — *Gisant de Jeanne, fragment de drapé avec plis.*

trouvent-ils confirmation dans cet ultime argument. On ne prendra pas le risque de s'avancer davantage et, sauf découverte d'informations complémentaires, on s'en tiendra à un prudent « 1265-1280 » pour dater le mausolée de la comtesse Jeanne.

En résumé, à la suite des travaux sur le bâti disparu de l'abbaye de Marquette et sur la sépulture de Jeanne de Flandre, les sondages conduits fin 2003 ont retrouvé *in situ* les vestiges d'un mausolée qui s'est révélé être certainement celui de la bonne comtesse. Les fragments relevés à l'entour ont autorisé une restitution des principaux éléments architecturaux de ce monument jusque-là inconnu, issu de l'école tournaisienne et datable des années 1265-1280. Quoique fondamentales, ces données ont néanmoins laissé dans l'ombre bien des aspects architecturaux de ce tombeau.

Toutes les structures mises au jour ont été laissées en place et recouvertes d'une couche protectrice avant rebouchage. Prévue dans les années à venir, une fouille intégrale devrait permettre d'en apprendre plus. Avant que soit édifié sur cet emplacement le mémorial digne de la personnalité hors du commun de la comtesse Jeanne.

Mots-clés : Marquette, Flandres, Jeanne de Flandre, monument funéraire, sépulture, Tournai, Moyen Âge.

Bibliographie

- ARCHÉOPOLE 2003-2004** : G. DELEPIERRE, N. DESSAUX, L. GUBELLINI, *Les sondages de l'abbaye de Marquette (2003-2004)*, rapports de fouilles, DRAC du Nord/Pas-de-Calais, 2004, 281 p. ms., ill.
- ADHÉMAR 1974** : J. ADHÉMAR, G. DORDOR, C. MOULIN, A. DUFOUR, « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e s. », *Gazette des beaux-arts*, 1974, t. LXXXIV, p. 1-192, ill. ; 1976, t. LXXXVIII, p. 1-128, ill. ; 1977, t. XC, p. 1-76, ill.
- BERNARD 2000** : R.-P. BERNARD, *La sculpture funéraire à Paris (1140-1540)*, Paris IV, thèse, 2000, 1020 p., ill.
- CHAUVIN 2001-2004** : B. CHAUVIN, « Le château de la comtesse Jeanne à l'abbaye de Marquette (XIII^e-XX^e s.) », *Bulletin de la Commission historique du Nord*, 2001-2004, t. LII, p. 45-64, ill.
- CHAUVIN 2002a** : B. CHAUVIN, *Marquette-lez-Lille, à la redécouverte de l'abbaye de la comtesse Jeanne*, Marquette-lez-Lille, 2002, 476 p. ill.
- CHAUVIN 2002b** : B. CHAUVIN, « Note sur la brasserie de l'abbaye cistercienne de Marquette [XV^e-XX^e s.] », *Autrefois, [revue du Cercle historique d'Aubers-en-Weppes]*, juin 2002, n^o 66, p. 3-16, ill.
- CHAUVIN 2002c** : B. CHAUVIN, « Eau et hydraulique à l'abbaye cistercienne de Marquette (XIII^e-XX^e s.) », *Inquirens subtilia diversia, Dietrich Lohrmann zum 65. Geburtstag*, Aix-la-Chapelle, 2002, p. 425-444, ill. ; version résumée dans *Les chemins de l'eau, Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du Nord de la France et de la Wallonie*, Amay, Institut du patrimoine wallon, 2004, p. 87-92, ill.
- CHAUVIN 2003a** : B. CHAUVIN, *Marquette, abbaye cistercienne de Flandre*, Moisenay, Gaud, 2003, 32 p., ill.
- CHAUVIN 2003b** : B. CHAUVIN, « Du nouveau autour de la sépulture de la comtesse Jeanne à l'abbaye de Marquette », *Annales du Comité flamand de France*, 2003, t. LXI, p. 33-63, ill.
- CHAUVIN, DELEPIERRE 2004** : B. CHAUVIN, G. DELEPIERRE, « Autour de la pierre tombale de Gille de Dadizeele, abbesse de Marquette (1480-1503) », *Annales du Comité flamand de France*, 2004, t. LXII, p. 11-25, ill.
- CHAUVIN à paraître (a)** : B. CHAUVIN, *L'abbaye de Marquette au XVIII^e s., Une porte monumentale et un Versailles éphémère*, Marquette-lez-Lille, 176 p., ill.
- CHAUVIN à paraître (b)** : B. CHAUVIN, « À la redécouverte de l'abbaye de Marquette, une approche méthodologique originale ? », *Revue Mabillon*.
- DECTOT 2004** : X. DECTOT, « Les tombeaux des comtes de Champagne (1151-1284), un manifeste politique », *Bulletin monumental*, 2004, t. CLXII, p. 3-62, ill.
- DE VAIVRE 1986** : J.-B. DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », *Gazette des beaux-arts*, 1986, t. CVIII, p. 97-122 et 141-182, ill.
- ERLANDE-BRANDEBURG 1971** : A. ERLANDE-BRANDEBURG, « La tête du gisant de Jeanne de Toulouse », *Revue du Louvre et des musées de France*, 1971, t. XXI, p. 237-246, ill.
- NYS 1990** : L. NYS, *La production lapidaire des tombiers tournaisiens aux XIII^e, XIV^e et XV^e s.*, Louvain-la-Neuve, thèse, 1990, 1449 p., ill.
- NYS 1993** : L. NYS, *La pierre de Tournai et son usage aux XIII^e, XIV^e et XV^e s.*, Tournai et Louvain-la-Neuve, 1993, p. 105-106. (*Tournai, art et histoire*, vol. 8).